



## Ça bouge pour le parc éolien du Mont de Boveresse

**Le projet revient sur le devant de la scène plus tôt que prévu. Le développeur ennova va poser trois mâts de mesure du vent et de l'activité des chauves-souris. La Commune de Val-de-Travers salue une action bénéfique pour le débat public**



*Le parc éolien du Mont de Boveresse était suspendu depuis 2014. (photo d'illustration).*

C'est un projet éolien qu'on n'attendait pas de sitôt sur la place publique. Le parc du Mont de Boveresse fait partie de la stratégie cantonale de planification de l'énergie éolienne. Né en 2008 et développé jusqu'en 2014, le projet a été mis sur pause pour privilégier celui de la Montagne de Buttes. Son plan d'affectation est d'ailleurs entre les mains du Tribunal fédéral en ce moment.

### **Des mesures pour prendre de l'avance**

Au vu des décisions favorables rendues ces derniers mois concernant des projets éoliens en Suisse, le développeur ennova (une société des Services industriels de Genève) souhaite mesurer les caractéristiques du vent et l'activité des chauves-souris sur le site de Boveresse. Selon Guillaume Favre de Thierrens, chef de projet à ennova : « Tous les feux sont au vert aujourd'hui pour Mont de Boveresse, il y a toutes les conditions requises pour développer ce projet, en collaboration avec la Commune et les propriétaires fonciers ». Ces nouvelles mesures doivent permettre de faire une utilisation des cookies aux fins énoncées ci-dessus. En savoir plus.

**Ce site utilise des cookies à des fins de statistiques, d'optimisation et de marketing ciblé. En poursuivant votre visite sur cette page, vous acceptez**

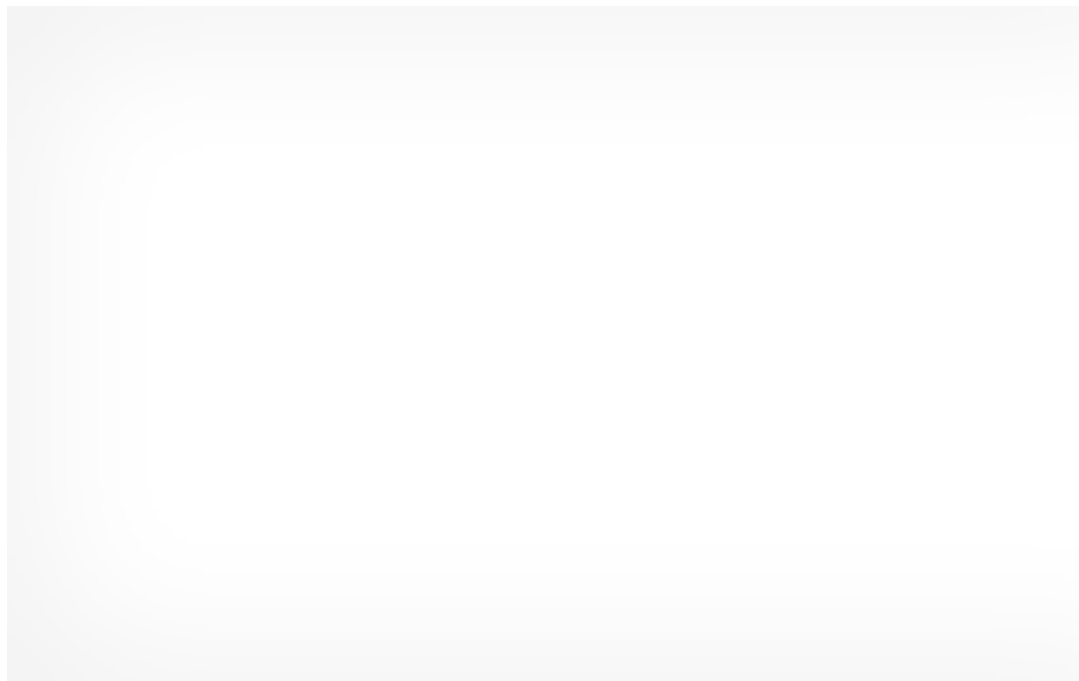
**Accepter**

comparaison avec celles enregistrées il y a plus de dix ans. Elles permettront aussi de posséder des données actuelles pour poser les bases du projet. « Aujourd'hui on relance les études, ce n'est pas un projet qui est déposé »



**Ecouter le son**

PUBLICITÉ



Trois mâts seront donc installés sur le Mont de Boveresse d'ici la fin du mois de mars. Deux mesurent 70m, ils resteront jusqu'en novembre. Le grand mât de 99,5m sera posé jusqu'en novembre 2024.

Ce site utilise des cookies à des fins de statistiques, d'optimisation et de marketing ciblé. En poursuivant votre visite sur cette page, vous acceptez l'utilisation des cookies aux fins énoncées ci-dessus. En savoir plus.

Accepter



*Un des mâts de 70m (au fond, en rouge et blanc), tel qu'ennova le prévoit sur le Mont de Boveresse. (Photomontage : Ennova).*

### **La Commune pour le dialogue public**

De son côté, la Commune de Val-de-Travers souligne la bonne communication, axée vers la population. Eric Sivignon, conseiller communal en charge du territoire, explique aussi que l'installation de ces mâts ne change pas la volonté de Val-de-Travers de développer un seul projet à la fois : « La Montagne de Buttes est en attente d'une décision, là on aura des données supplémentaires de vent. Les promoteurs éoliens respectent aussi bien leurs devoirs vis-à-vis du canton ». Ces nouvelles mesures sont aussi un élément important pour la Commune, qui souligne que des données à jour permettent un débat factuel sur l'éolien.



**Ecouter le son**

Comme le précisait une annonce publiée dans le Courrier du Val-de-Travers, un stand d'informations sur les mesures prévues dans le cadre du développement du parc éolien du Mont de Boveresse se tient ce jeudi soir de 17h à 21h à la grande salle de Couvet. /swe

Ce site utilise des cookies à des fins de statistiques, d'optimisation et de marketing ciblé. En poursuivant votre visite sur cette page, vous acceptez l'utilisation des cookies aux fins énoncées ci-dessus. En savoir plus.

Accepter

23.02.2023 - 17:34

Ce site utilise des cookies à des fins de statistiques, d'optimisation et de marketing ciblé. En poursuivant votre visite sur cette page, vous acceptez l'utilisation des cookies aux fins énoncées ci-dessus. En savoir plus.

Accepter